# FRAMONDE

Lettre électronique des départements de français dans le monde

2 novembre 2012

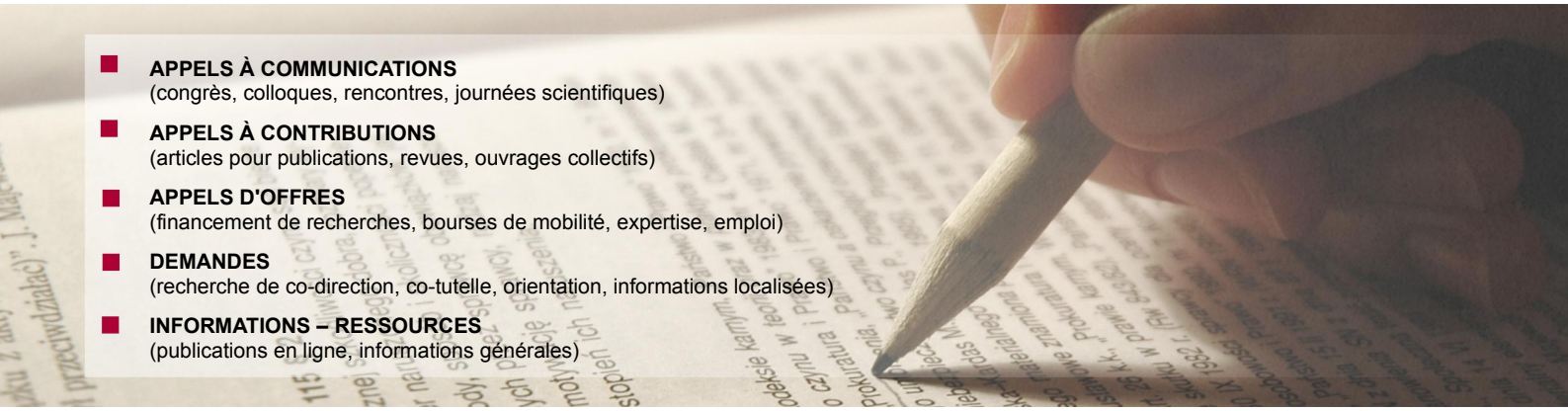

- **APPELS À COMMUNICATIONS**
  (congrès, colloques, rencontres, journées scientifiques)
- **APPELS À CONTRIBUTIONS**
  (articles pour publications, revues, ouvrages collectifs)
- **APPELS D'OFFRES**
  (financement de recherches, bourses de mobilité, expertise, emploi)
- **DEMANDES**
  (recherche de co-direction, co-tutelle, orientation, informations localisées)
- **INFORMATIONS – RESSOURCES**
  (publications en ligne, informations générales)

## Table des matières


Appels à communications ..... 2

LES LANGUES POUR LA COMMUNICATION INTERNATIONALE DANS LE MONDE 2

PROMOUVOIR ET DIFFUSER LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI EN ESPAGNE - ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION ET DE L'ACTION LINGUISTIQUE, CULTURELLE, ÉDUCATIVE ET UNIVERSITAIRE. ..... 3

Chaque enfant peut réussir en langues ..... 6

Les Centres de langues et la mise en œuvre des politiques linguistiques dans l'enseignement supérieur : Enseignement – Recherche - Mobilités ..... 8

Writing Research Across Borders III ..... 12

Histoire(s) ..... 13

Appels à contributions ..... 14

Numéro Spécial « langage et communication » ..... 14

Couleurs politiques ..... 16

Nouvelles diaspora : Hospitalité et appartenance ..... 18



**FRAMONDE**, lettre électronique des départements de français dans le monde
Programme *Langue française, diversité culturelle et linguistique*
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Informations compilées par : Karine Guénette
Soumettre le contenu pour la prochaine lettre via : karine.guenette@auf.org

Revue web Sens Public ..... 20

Appels d'offres ..... 22

« CHAIRES FRANCAISES DANS L'ETAT DE SÃO PAULO » ..... 22

DIRECTEUR du Centre de Linguistique Appliquée (CLA) ..... 25

Informations – ressources ..... 26

Le français à l'université, numéro 3, 2012 ..... 26

Linx. Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Naterre La défense ..... 27

Parution du N° 5 de la Revue Interfrancophonies - Université de Bologne ..... 27

Revue Argumentation et Analyse du Discours - numéro 9 ..... 28

revue Repères-Dorif ..... 29

## LES LANGUES POUR LA COMMUNICATION INTERNATIONALE DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

**Le Département d'études anglaises de la Faculté des Lettres de l'Université de Lettonie a le plaisir d'annoncer le 2e Symposium International « La langue pour une communication internationale » qui aura lieu à Riga le 23-24 mai 2013.**

***Date limite : 1er décembre 2012***

Le symposium, organisé comme conférence interdisciplinaire de deux jours, tâche d'établir des liens entre les disciplines concernées par l'usage instrumental du langage dans la communication internationale et l'étude de son acquisition, l'accent étant mis sur la promotion des approches méthodologiques novatrices à la recherche empirique.

L'objectif de ce forum est de réunir des savants distingués, des praticiens et des chercheurs débutants de différentes disciplines linguistiques autour d'une discussion sur le rôle des langues dans la communication internationale dans le monde actuel. Nous invitons les chercheurs du monde entier à partager les résultats de leurs recherches et des idées neuves lors de la conférence afin de promouvoir la coopération interculturelle.

Les sous-domaines de la linguistique générale et appliquée: sémantique, pragmatique, linguistique de texte et de corpus, analyse du discours, acquisition du langage, lexicologie, lexicographie, traduction et interprétation, etc.

Langue de travail : anglais, francais, allemand, espagnol, letton.

Les frais d'inscription à la conference incluent la publication des communications.

Appel en anglais et informations complémentaires sur le site de l'université de Latvia (Lettonie) :
http://www.lu.lv/lincs2013/papers/

## PROMOUVOIR ET DIFFUSER LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI EN ESPAGNE - ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION ET DE L'ACTION LINGUISTIQUE, CULTURELLE, ÉDUCATIVE ET UNIVERSITAIRE.

**Colloque international, 8-9-10 MAI 2013, UNIVERSITAT DE VALÈNCIA**
**Facultat de Filologia, Traducció i Comunicació**
**Departament de Filologia Francesa i Italiana, Àrea de Filologia Francesa**

***Date limite : 14 décembre 2012***

**Comité organisateur**

Sophie Aubin (Universitat de València) / coordinatrice générale
Raphaël Bruchet (Universitat de València) / coordinateur adjoint
Noelia Micó Romero (Universitat de València)
M. Julia Pinilla Martínez (Universitat de València)

Domingo Pujante González (Universitat de València)

**Comité scientifique**

Sophie Aubin (Universitat de València)
Mercedes Boixareu Vilaplana (Universidad Nacional de Educación a Distancia)
Fidel Corcuera Manso (Universidad de Zaragoza)
Joaquín Díaz-Corralejo Conde (Universidad Complutense de Madrid)
Cecilia Goloboff (Ambassade de France en Espagne)
Brigitte Lépinette (Universitat de València)
Noelia Micó Romero (Universitat de València)
Elena Moltó Hernández (Universitat de València)
Françoise Olmo Cazevieille (Universitat Politècnica de València)
Domingo Pujante González (Universitat de València)
Pascal Sanchez (Ambassade de France en Espagne)
Mercedes Sanz Gil (Universitat Jaume I)
Ángeles Sirvent Ramos (Universitat d'Alacant)
Emma Sopeña Balordi (Universitat de València)
Claude Springer (Université d'Aix-Marseille)
Sylvie Wharton (Université d'Aix-Marseille)

**Invités**

Information prochainement disponible.

**Partenaires**

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.
Agence Universitaire de la Francophonie.
Ambassade de Belgique en Espagne.
Ambassade de France en Espagne.
Ambassade de Suisse en Espagne.
Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española.
Bureau du Québec à Barcelone.
CampusFrance Espagne.
Centre International d'Études Pédagogiques.
Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie.
Délégation Générale de l'Alliance Française en Espagne.
Division des Politiques Linguistiques du Conseil de l'Europe.
Federación Española de Asociaciones de Profesores de Francés.
Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale.
Institut Français d'Espagne.
Institut Interuniversitari de Llengües Modernes Aplicades de la Comunitat Valenciana.
Le Petit Journal Espagne.
Ministère des Affaires Étrangères.
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Mission Laïque Française.
Organisation Internationale de la Francophonie.
Pro Helvetia.
Universitat de València.
Wallonie-Bruxelles International.

**Appel à communications**

La promotion et la diffusion du français dans le monde à l'aube du XXIe siècle implique un grand nombre et une grande diversité d'acteurs : enseignants, chercheurs, diplomates, politiciens, etc. La coopération et l'action linguistique, culturelle, éducative et universitaire, sous toutes leurs formes possibles, jouent un rôle essentiel. Les cours de langue française dispensés aux apprenants, même s'ils sont souvent la partie la plus connue et visible pour nous tous, ne sont qu'un aspect de ce processus complexe. Langue et culture étant indissociables, il s'agit aussi de construire une communication humaniste harmonieuse entre les nations, facilitant ainsi la connaissance de l'autre et le dialogue des cultures.

Promouvoir et diffuser le français en Espagne au début du XXIe siècle nécessite de prendre en compte différents critères : la société espagnole d'aujourd'hui, les relations franco-espagnoles, les politiques linguistiques et éducatives, les besoins de formation en français pour le monde du travail, etc. L'Espagne, tout comme d'autres pays, a connu dernièrement plusieurs évènements et évolutions qui ont pu répercuter sur la place du français : la réforme des études universitaires suite à l'implantation du Processus de Bologne, l'instauration du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, la mise en place de nouvelles politiques linguistiques et éducatives régionales, nationales et européennes, ou encore, la perte des repères et la grande instabilité due à la crise financière actuelle. Il s'agit donc de prendre en compte ce nouveau panorama et de faire l'état des lieux de la situation du français aujourd'hui en Espagne. C'également l'occasion idéale pour débattre des perspectives d'avenir, parler des projets en cours et penser ceux qui sont à mettre en œuvre.

L'objectif de ce colloque est de rassembler tous les acteurs actuels du français en Espagne :
les professeurs de français de tous les niveaux du système éducatif, les lycées français, les groupes de recherche, les personnels des Instituts Français et Alliances Françaises, les chargés de mission et attachés de coopération du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Espagne, les experts nationaux et internationaux travaillant sur la promotion et diffusion du français, ainsi que les associations et sociétés savantes.

Outre les conférences plénières données par les invités, les contributions prendront prioritairement la forme d'une communication, mais les comptes rendus d'expériences et les présentations de projets seront aussi acceptés. Elles s'intègreront principalement dans les lignes thématiques suivantes (les pistes proposées sont indicatives et non exhaustives) :

**1/ Enseigner et apprendre la langue-culture française aujourd'hui en Espagne**

-La situation actuelle du français en Espagne.
-La place et le statut de la langue française dans le système éducatif espagnol actuel.
-L'identité des enseignants et des apprenants.
-La représentation de la langue française dans la société espagnole contemporaine.
-Les politiques linguistiques et éducatives pour le français.
-La promotion et la diffusion de la recherche en didactique des langues-cultures aujourd'hui en Espagne.
-La formation initiale et continue des professeurs de français : élaboration des programmes, curricula, masters, concours, etc.
-Les méthodes et stratégies d'enseignement-apprentissage : les sections bilingues dans les établissements d'enseignement secondaire, les filières de « Philologie française » dans les universités espagnoles, le Français sur Objectifs Spécifiques / le Français sur Objectifs Universitaires, le français dans les centres universitaires de langues, les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, etc.

**2/ Les mondes culturels et littéraires français et francophones dans la société espagnole du début du XXIe siècle**

-L'état actuel des relations culturelles franco-espagnoles.
-Les principaux représentants des cultures françaises et francophones : intellectuels, écrivains, musiciens, cinéastes, etc.
-Les relations et contacts culturels et littéraires entre le monde francophone et l'Espagne en ce début de XXIe siècle.
-La circulation des savoirs et des textes : promotion de l'édition française, traduction françaisespagnol, industrie culturelle, présence du monde francophone dans les médias espagnols, etc.
-Les missions et projets du réseau culturel français en Espagne.
-La Francophonie en Espagne.

**3/ La coopération éducative et universitaire franco-espagnole**

-Les principaux projets en cours dans ce domaine.
-Le réseau des Lycées français en Espagne.
-Les perspectives pour les doubles diplômes franco-espagnols.
-La préparation des étudiants espagnols souhaitant réaliser un séjour d'étude en France.

**4/ Éduquer au plurilinguisme et à l'interculturalité en temps de crise : mission impossible ?**

-Le développement et le maintien de l'enseignement-apprentissage de plusieurs langues étrangères dans le système éducatif espagnol actuel.
-La sensibilisation à la communication interculturelle aujourd'hui en Espagne.
-Les répercussions de la crise sur l'enseignement-apprentissage des langues étrangères.
-La didactique du plurilinguisme.

**Calendrier**

-22 octobre 2012 : ouverture de la réception des propositions de communication.
-14 décembre 2012 : date limite de réception des propositions de communication.
-21 décembre 2012 : notification de l'acceptation ou du refus des propositions reçues.
-28 janvier 2013 : publication du programme du colloque.
-28 janvier 2013-6 mai 2013 : paiement de l'inscription (participants avec communication : 70€ ; auditeurs : 30€ pour les étudiants de l'Universitat de València, 60€ pour les étudiants de l'Universitat de València avec reconnaissance de deux crédits ECTS, 40€ pour les étudiants d'autres universités, 50€ pour les autres auditeurs). L'entrée au colloque est libre mais les personnes qui règlent les frais d'inscription recevront, dans tous les cas, un certificat d'assistance qui sera remis à la clôture du colloque.
-8, 9 et 10 mai 2013 : colloque.

**Propositions de communication**

Veuillez remplir le formulaire mis à votre disposition sur notre site Internet et l'envoyer en pièce jointe à l'adresse électronique suivante : francais@uv.es.

Si vous ne recevez pas un accusé de réception dans les trois jours suivant votre envoi, veuillez s'il vous plaît répéter l'opération.

**Modalités d'intervention**

La durée de la présentation orale des communications sera de 30 minutes maximum (débats inclus) par intervenant.

**Langues du colloque**

Français et espagnol.

**Publication des Actes**

Les Actes de ce colloque seront publiés dans la revue Synergies Espagne (revue du GERFLINT, Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale) après évaluation positive des articles par le comité scientifique de cette revue. Seuls les textes conformes aux normes éditoriales de la revue pourront être acceptés. L'envoi des articles à la rédaction devra s'effectuer entre les mois de mai 2013 et décembre 2013.

Tous les renseignements sur cette revue électronique en libre accès et imprimée sont disponibles sur le site du GERFLINT :
http://gerflint.eu/
http://gerflint.eu/publications/synergies-espagne.html

Contact et information:
synergies.espagne@gmail.com

Activités
-Concours « Le français et moi ».
-Visite de Valence en français.
-Soirée francophone.

Renseignements

Pour tout autre renseignement, veuillez contacter le comité organisateur du colloque, par courriel à : francais@uv.es
www.uv.es/francais

## CHAQUE ENFANT PEUT RÉUSSIR EN LANGUES

**Colloque pluridisciplinaire et international, Université de Haute-Alsace, Mulhouse, 13-15 mai 2013**

***Date limite : 15 décembre 2012***

**Organisé par :**

Greta Komur-Thilloy, (Université de Haute-Alsace et Institut de Recherche en Langues et Littératures Européennes, ILLE 4363) & Hélène Barthelmebs, Sladjana Djordjevic, Tatiana Musinova (Université de Haute-Alsace, doctorantes d'ILLE)
Olivier Mentz (Pädagogische Hochschule, Freiburg)
Małgorzata Pamuła (Université Pédagogique de Cracovie)
Urszula Paprocka-Piotrowska (Université Catholique de Lublin Jean Paul II) & doctorants (séminaire Acquisition et Didactique des Langues)

**Appel à communications**

Depuis la rencontre du Conseil européen à Barcelone (2002), les spécialistes travaillent sur les indicateurs des compétences linguistiques pour accroître la qualité des systèmes d'éducation et de formation afin de permettre aux États membres d'ajuster leurs politiques d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères. Ces indicateurs se basent sur l'évaluation des compétences linguistiques des apprenants. De nombreux travaux ont permis de développer des évaluations permettant d'attester l'acquisition des compétences linguistiques. Or, les outils d'évaluation et les référentiels utilisés conditionnent fortement le processus d'enseignement-apprentissage. En outre, ils ciblent une population de 15 ans et plus et ne sont pas adaptés à l'enseignement auprès des jeunes publics alors que durant ces dernières années, l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires a été généralisé dans la plupart des pays européens.

Cet engouement pour l'apprentissage des langues étrangères mène à l'introduction d'enseignement d'une langue étrangère dans les écoles maternelles et élémentaires. L'acquisition d'une langue étrangère permet aux enfants non seulement de prendre conscience de l'altérité, de construire une culture multiple et par conséquent d'enrichir le regard sur le monde, mais aussi de développer sa conscience métalinguistique et une compétence communicative.

Le Cadre Européen commun de référence pour les langues (CECR 2001) propose deux circulaires concernant l'enseignement précoce des langues. Il s'agit d'une part de l'éveil aux langues et d'autre part de développer la compétence à communiquer avec un contenu linguistique bien déterminé.
Dans les deux cas, le contexte européen encourage une éducation bilingue dès les premières années de la scolarité. Mais qu'en est-il en pratique ?

Si les travaux récents en acquisition des langues s'intéressent à la question d'enseignement/apprentissage précoce d'une langue étrangère, la transposition des résultats de recherche en direction des classes n'est pas systématique.

Le colloque proposé sera l'occasion de réfléchir sur les questions relatives à la façon de promouvoir l'enseignement précoce bilingue dès l'école maternelle.
Pour cela les communications pourront s'articuler autour de trois axes (sans pour autant s'y limiter) que nous proposons de développer :

**Axe linguistique**

Comment se met en place la capacité à construire un discours dans le cas des enfants bi voire tri-lingues chez qui l'on note un déséquilibre dans la maîtrise de deux (ou trois) langues, à savoir, entre la langue d'intégration permettant la communication sociale, la langue ayant le statut vernaculaire et la langue se mettant en place surtout via l'enseignement scolaire.

**Axe didactique**

Quels sont les difficultés et les avantages de l'enseignement/apprentissage précoce des langues étrangères ? Quels sont les éléments de réflexion pédagogique et les propositions didactiques qui permettront de développer l'enseignement plurilingue dès l'école maternelle à des enfants monolingues et bi-/multilingues d'origine ? Comment envisager l'enseignement du français (langue seconde) à l'école maternelle (dès 3 ans) aux enfants non francophones issus de l'immigration et souvent de milieu défavorisé ?

**Axe socio-politique**

Il nous paraît fondamental de réfléchir à des politiques langagières adéquates prenant en considération l'hétérogénéité des élèves et leur intégration. Y a-t-il un âge optimal pour l'apprentissage des langues ? Comment promouvoir l'approche scientifique d'une politique langagière ? Le statut socio-politique des langues liées au contexte frontalier (comme la région Alsace par exemple) a-t-il un impact sur l'acquisition des langues ? Y a-t-il des arguments incitant à apprendre la langue du voisin et comment en persuader les politiques ?

**Calendrier :**

15 décembre 2012 : Réception des propositions de communication

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés dans la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une courte biographie de (des) l'auteur(s).

Les propositions sont à adresser à : greta.komur@gmail.com

15 janvier 2013 : Sélection des communications par le Comité scientifique et notification aux auteurs.

**Comité scientifique :**

Matthis Behrens (Institut de Recherche et de Documentation Pédagogique, Neuchâtel)

Irina Gradova (Université Arctique Fédérale du Nord, Arkhangelsk)

Greta Komur-Thilloy (Université de Haute Alsace, Mulhouse, ILLE 4363)

Ewa Lenart (Université Paris 8, UMR 7023 CNRS)

Georges Lüdi (Université de Bâle)

Marta Makara-Studzińska (Université de Médecine, Lublin)

Claire Martinot (Université Paris Sorbonne, EA STIH)

Olivier Mentz (Pädagogische Hochschule, Freiburg)

Małgorzata Pamuła (Université Pédagogique de Cracovie)

Urszula Paprocka-Piotrowska (Université Catholique de Lublin Jean Paul II, Chaire d'Acquisition et de Didactique des Langues)

Sebastian Piotrowski (Université Catholique de Lublin Jean Paul II)

Magdalena Sowa (Université Catholique de Lublin Jean Paul II)

Pascale Trévisiol-Okamura (Université de Poitiers, FoReLL 3816)

Georges Daniel Véronique (Université Aix-Marseille, UMR 7309 CNRS)

Marzena Watorek (Université Paris 8, UMR 7023 CNRS)

Patricia von Münchow (Université Paris-Descartes, EA 4071)

# LES CENTRES DE LANGUES ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES LINGUISTIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : ENSEIGNEMENT – RECHERCHE - MOBILITÉS

**IIIe Forum mondial des centres de langues de l'enseignement supérieur - HÉRACLES**
**Université de Sherbrooke (Québec, Canada), 12 au 14 juin 2013**

***Date limite : 21 décembre 2012***

Alors que la dimension internationale a sans doute été un principe fondateur dans la constitution des premières grandes universités, de nos jours, la mondialisation des échanges, l'accélération des flux de mobilités spatiales et virtuelles, le développement de l'internationalisation à domicile et la diffusion des savoirs en réseaux conduisent les établissements d'enseignement supérieur à réfléchir à la façon d'intégrer dans leurs orientations et leurs programmes les nouvelles réalités de l'internationalisation de la formation et de la recherche. Ceci se traduit dans la plupart des institutions par la révision voire la création de certaines politiques dont les politiques linguistiques et par une réflexion sur le rôle de différentes instances et services dans la mise en œuvre de ces politiques, ce qui touche immanquablement à la mission des centres de langues.

À la croisée des formations initiale et continue, offrant des cours intensifs, généraux et spécifiques ainsi que de l'aide aux chercheuses et chercheurs pour la diffusion de leurs travaux, exploitant les technologies pour une meilleure individualisation, diffusion et intégration des apprentissages, servant de centres de ressources pour l'apprentissage des langues-cultures non maternelles, les apports de ces « services communs », aux statuts et facettes multiples, s'avèrent être des atouts majeurs pour les institutions. Ils sont au cœur des choix que les établissements d'enseignement supérieur doivent opérer dans le contexte de mondialisation actuel quant à la place des langues-cultures au sein des différents programmes de formation et aux modalités de leur apprentissage. Comment ces choix s'inscrivent-ils dès lors au sein des politiques linguistiques des universités et des institutions d'enseignement supérieur? Quelles sont les orientations actuelles de ces politiques et leurs impacts pour les unités administratives responsables de leur mise en œuvre dont en particulier les centres de langues? Comment l'enseignement des langues évolue-t-il et est-il appelé à évoluer pour répondre aux défis des nouvelles orientations? Quelles sont les recherches actuelles qui permettent de mieux connaître les pratiques en cours et de soutenir celles à venir?

Voilà les problématiques centrales qui seront abordées à l'occasion du IIIe Forum mondial des centres de langues de l'enseignement supérieur Héracles qui se tiendra du 12 au 14 juin 2013 à l'Université de Sherbrooke (Québec, Canada) sous le thème « Les Centres de langues et la mise en oeuvre des politiques linguistiques dans l'enseignement supérieur : enseignement, recherche, mobilités ».

**AXES DE RÉFLEXION**

La thématique sera examinée sous trois aspects inter-reliés : l'enseignement, la recherche et les mobilités. Chacun de ces aspects pourra être abordé du point de vue :

**- institutionnel (visées, finalités);**
**- opérationnel (conditions et modalités de mises en oeuvre);**
**- ou conceptuel et axiologique (cadre de références, valeurs, perception des acteurs…).**

**Point de vue institutionnel :**

- De quelle manière les institutions élaborent-elles leurs politiques linguistiques et évaluent-elles leur mise en œuvre?
- Quelles sont les finalités, orientations et composantes des politiques linguistiques? Quelle part est accordée à la dimension humaniste, à la dimension professionnalisante? La compétence plurilingue et la compréhension interculturelle sont-elles vues comme des bonus optionnels ou comme un élément essentiel dans la formation universitaire? Quel équilibre existe entre la finalité normative et la finalité de valorisation? Quelle est l'importance des différentes composantes dont celle de la mobilité et de l'internationalisation à domicile?
Quels liens existent entre les politiques linguistiques et les politiques d'internationalisation?
Quelles sont les langues valorisées dans la politique linguistique? Comment est pensé l'éventuel partage entre les langues ciblées, en particulier entre la ou les langues d'enseignement et les langues autres?
- Quels liens existe-t-il entre les politiques linguistiques institutionnelles et les politiques linguistiques nationales?
- Quel mandat spécifique est attribué aux Centres de langues par rapport à la mise en œuvre des politiques linguistiques? Comment conçoit-on leur rôle par rapport à celui d'autres services et unités de l'université?
- Comment est pensé le partage des responsabilités entre l'institution centrale, les facultés, les programmes, les personnes enseignantes, les personnes étudiantes, les autres catégories de personnel?
- Quels moyens sont rendus disponibles pour atteindre les objectifs visés par les politiques linguistiques et le mandat spécifique des centres de langues?
- Quel soutien est accordé aux recherches portant sur les orientations et la mise en œuvre des politiques linguistiques?

**Point de vue conceptuel et axiologique :**

- Quels cadres de référence relatifs à la didactique des langues, au plurilinguisme, à l'interculturel et à l'internationalisation permettent-ils de penser et d'évaluer les politiques linguistiques des institutions universitaires et d'enseignement supérieur?
- Quels sont les fondements des politiques linguistiques et des politiques d'internationalisation, les valeurs sous-jacentes? Quelle part est accordée à la dimension humaniste, à la dimension professionnalisante?
- Dans quelle mesure les dimensions normatives et de valorisation propres aux politiques linguistiques peuvent-elles s'articuler?
- Quelle est la vision de la personne étudiante et des personnes formatrices qui ressort des politiques?
- Quelles sont les perceptions des principaux acteurs engagés dans la mise en oeuvre des politiques linguistiques?
- En quoi le développement des technologies et des réalités virtuelles vient-il transformer le rapport aux langues et aux cultures?

**Point de vue opérationnel :**

- De quelle manière les centres de langues remplissent-ils leur mandat lié aux politiques linguistiques et évaluent-ils leur mise en oeuvre?
- Quels sont les défis propres à la formation en langues et cultures des différentes catégories de personnes ciblées par les politiques : personnes enseignantes, personnes étudiantes, personnel administratif?
- En quoi les orientations des politiques linguistiques viennent-elles modifier les conditions et modalités d'apprentissage des langues en contexte universitaire ainsi que l'évaluation des compétences linguistiques?
- Quelle est l'évolution des modalités de formation et des outils d'apprentissage?
- En quoi les technologies sont-elles mises à profit? Comment sont préparées, accompagnées et évaluées les dimensions linguistiques liées aux opérations de mobilité?
- Lorsqu'il s'agit de promouvoir simultanément l'apprentissage de plusieurs langues, comment cet apprentissage est-il pensé? Quelles sont les dimensions de transversalités dans les modes d'enseignement ?
- La mise en oeuvre des politiques est-elle envisagée dans le cadre de réseaux de collaboration? De quelle nature sont ces réseaux?
- Comment composer avec l'hétérogénéité des publics et de leurs besoins?
- Comment soutenir le développement de compétences professionnelles en langues?
- Comment soutenir la diffusion de connaissances scientifiques dans les différentes langues?
- Comment permettre aux formateurs de soutenir leurs pratiques en s'appuyant sur les plus récents développements en recherche?

**Les interventions attendues peuvent avoir deux visées :**

- professionnelle : partage de pratiques ou présentation de matériel,
- scientifique : présentation de données de recherche.

**Format des interventions**

**Les interventions seront organisées sous les formes suivantes :**

- communications (20 minutes + 10 minutes d'échanges).
- symposiums (au minimum 3 interventions de personnes en provenance d'institutions différentes autour d'une question commune, soit 60 minutes + 30 minutes d'échanges).

Ce troisième forum mondial Héracles fait suite à ceux de Besançon (2011) et de Rio de Janeiro (2009). Il vise à rassembler à la fois des responsables institutionnels, des praticiennes et des praticiens, des chercheuses et des chercheurs pour continuer à mettre en action les mandats centraux du forum :
- la mise en regard et le développement des recherches et des pratiques dans le domaine de la didactique des langues et de l'ingénierie de formation
- l'échange d'expériences professionnelles dans ces domaines.

Le colloque est placé sous la responsabilité conjointe du Centre de langues (Faculté des lettres et sciences humaines) et du Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture (Faculté d'éducation) de l'Université de Sherbrooke, du Groupe langues du réseau Latinus et du réseau Héracles.

**Modalités de présentation des projets d'intervention**

**Les projets d'intervention devront être envoyés sous la forme suivante :**

- Prénom et nom de l'intervenant(e).
- Adresse électronique
- Établissement de rattachement.
- Statut (enseignant-chercheur, doctorant, formateur, administrateur).
- Titre de la communication.
- Format de l'intervention (communication ou proposition de symposium) et visée (professionnelle ou scientifique).
- Résumé
  - de la communication (200 mots comportant : la problématique étudiée, l'analyse de données, des éléments de conclusion).
  - Proposition de symposium (à déposer par la personne coordinatrice) :
  - 200 mots comportant le résumé de la thématique
  - 200 mots par résumé de chaque intervention individuelle.
- Bibliographie sélective.
- Langues de communication : français (langue principale), anglais, arabe, espagnol, portugais, italien (toute communication orale dans l'une de ces langues doit être appuyée par un résumé et un diaporama en langue française).

**La date limite d'envoi est fixée au 21 décembre 2012.**

Les projets d'intervention doivent être transmis à l'adresse générique :
ForumHeracles2013@USherbrooke.ca.

Le comité scientifique communiquera ses décisions au plus tard le 20 janvier 2013.

Vous pouvez trouver toutes les informations à l'adresse suivante :
www.usherbrooke.ca/centredelangues/heracles2013/.

Toute question relative au forum peut être adressée à l'adresse générique :
ForumHeracles2013@USherbrooke.ca.

**Comité scientifique**

Président : Olivier Dezutter, Université de Sherbrooke, QC, Canada

Francoise Bleys, Université de Sherbrooke, QC,Canada

Serge Borg, Université de Franche-Comté, France, Président du Forum Mondial Heracles

Jacky Caillier, Université de Perpignan Via Domitia, France

Hélène Cajolet-Laganière, Université de Sherbrooke, QC, Canada

Patrick Chardenet, Université de Franche-Comté, France et AUF (Agence universitaire de la Francophonie)

Richard Clément, Université d'Ottawa, ON, Canada

Godelieve Debeurme, Université de Sherbrooke, QC, Canada

Jean-Marc Defays, Université de Liège, Belgique Marie-Cécile Guillot, Université du Québec à Montréal, QC, Canada

Sombat Kruathong, Université Naresuan de Phitsanulok, Thaïlande

Maria-Edith Larenas, Universidad de Concepción, Chili

Laura Masello, Universidad de la República, Uruguay

Maurice Mazunya, Université du Burundi, Burundi

Danielle Moore, Simon Fraser University, BC, Canada

Wim Remysen, Université de Sherbrooke, QC, Canada

Vicente Torres Mariño, Universidad de los Andes, Colombie

## WRITING RESEARCH ACROSS BORDERS III

**Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, Paris (France), February 2014**

***Proposal Deadline : April 1, 2013***

The 3rd World Congress dedicated to writing research fits into the continuity of Congress which took place earlier in the United States, first at the University of California at Santa Barbara and at George Mason University in Washington.

For the first time, the conference will take place in 2014 in France, Université Paris Ouest Nanterre La Défense in the Paris region. It will bring together researchers from around the world working on all issues related to Scripture, with methods and research topics vary widely.

As in previous years, the conference will focus on the learning and teaching of writing throughout life forms and writing practices considered a sociological point of view, anthropological and historical cognitive aspects of language and writing activity and effects on writing of technological developments.

We invite you to submit a paper for this conference. Proposals for papers should be sent electronically by April 1, 2013. The congress will be held in February 2014.

The conference languages are English and French.

**Call for proposals**

Proposal Deadline: April 1, 2013

The conference, which will be held for the first time inurope, will offer the opportunity for encounters among

different writing research traditions.

This Conference brings together the many writing researchers from around the world, drawing on all disciplines, and focused on all aspects of writing at all levels of development and in all segments of society. This conference will be not only an event allowing for dissemination of knowledge established by writing research, but also a space to promote encounters among different approaches to writing, and among different writing research communities. New projects and new collaborations will flourish.

Several key questions will be at the heart of the debates and discussions: what does it mean to write in the 21st century? In these times of multimedia technologies and globalization, in an era where the frontiers are blurring between the intimate and the social, between the private and the professional, what does Writing now mean? How might we respond to major societal challenges and face inequalities in access to writing? Are our currently-available research methodologies and tools up to the task of helping us to better understand what writing is, its functionalities, how it is acquired, its role in personal development, its history?

We invite you to contribute to this communal reflection by proposing a presentation to the conference.

Four types of presentation are planned:

- Individual 30-minutes presentations followed by ten minutes of Q+A.

- Symposia featuring several scholars working on related questions (duration: 2 hours). These symposia can take two shapes: team symposia and symposia bringing together several scholars from different teams or countries. This second type of symposium is strongly encouraged because it will make best use of the conference by making it the site of intellectual exchange and collective work.

- Roundtables focused on debates and commonalities (duration: 2 hours). The author of the proposal provides the theme and the topics that will be discussed during the roundtable.

- Poster presentations of work in progress.

Presentations can be grounded in quite diverse fields: linguistics, psycholinguistics, psychology, didactics, sociology, rhetoric, historical studies, ethnography, anthropology, or any other disciplinary tradition…

Presentations can be in French or English.

Presentation abstracts will be published in both languages.

**Calendar**

Proposal submission deadline: April 1, 2013

Return of paper acceptance: June 2013

Conference: February 2014 (the precise dates will be indicated soon)

Site : https://roquefort.nancy-universite.fr/CONGRES/wrabaccueil_en.php

# HISTOIRE(S)

**XVe Colloque annuel de l'Association des Études Françaises et Francophones d'Irlande (ADEFFI), 18, 19 et 20 octobre, Université de Maynooth**

***Date limite : 18 mars 2013***

Le XVe colloque annuel de l'Association des Études Françaises et Francophones d'Irlande (ADEFFI, www.adeffi.ie) sera consacré au thème Histoire(s) et se tiendra les 18, 19 et 20 octobre prochains sur le campus de l'université de Maynooth, à proximité de Dublin.

**Les propositions de communication pourront aborder les sous-thèmes suivants :**

- Récits et stratégies narratives

- Histoire et fiction dans le roman historique

- L'écrivain et l'Histoire

- Autofiction et autobiographie

- Révisionnisme et historiographie

- Mythes, contes et légendes

- Histoire collective et histoire individuelle

- Histoire(s) et mémoire(s)

- Micro-histoires

- Histoires cachées

- Histoire et oubli

- Enjeux de l'histoire littéraire

- L'historien et la littérature

- L'histoire de la lecture et de la réception

- Les grands classiques

- La politique et l'Histoire

- Histoire et identité

- Histoires de femmes

- 1913-2013, centenaires et commémorations

Les propositions de communication, rédigées en français ou en anglais sous la forme d'un résumé de 300 mots maximum (format MS Word), doivent être envoyées par courriel à adeffi.conference@yahoo.ie avant le 18 mars 2013.

Responsable : ADEFFI

Url de référence :
http://www.adeffi.ie

Adresse : Dr. Loïc GuyonDepartment of French StudiesMary Immaculate College University of LimerickIreland

# APPELS À CONTRIBUTIONS

## NUMÉRO SPÉCIAL « LANGAGE ET COMMUNICATION »

**Revue DIRASSATE, N° 18, Numéro Spécial « langage et communication », mars 2013**

Numéro coordonné par Abderrahmane AMSIDDER, Farid TOUMI, Université Ibnou Zohr, Agadir, Fathallah DAGHMI, Université de Poitiers, France

***Date limite : 15 décembre 2012***

La revue Dirassat prépare son prochain numéro à paraître en 2013. La thématique de ce numéro 18 a trait au langage, à la communication et aux médias.

Consacrer un numéro spécial à la communication (au sens large du terme) permettra à notre revue de s'inscrire dans la mouvance actuelle que connait la recherche dans le domaine des médias et notamment les réseaux sociaux et les mouvements de grogne ayant engendré des bouleversements inattendus à la fois sur le plan politique (des régimes immuables sont tombés) et sur le plan de la recherche.

L'objectif de ce numéro est de confronter les résultats de recherches dans le champ des sciences de l'information et de la communication et d'inscrire Dirassat dans cette dynamique de recherche.

Nous accueillons des contributions pouvant améliorer la compréhension du discours des médias et ou le discours sur les médias. Ce numéro se veut éclectique et sera basé notamment sur les résultats de recherche et les analyses de la communication sous diverses formes (médias, multimédia, publicité, formation, analyse de discours, etc.) et tiendra compte de leurs différentes dimensions — linguistique, sociale, économique, sémiotique, technique, etc.

**Les contributions peuvent s'inscrire dans les domaines suivants :**

- réflexions théoriques sur les sciences de l'information et de la communication
- Pratiques et usages des médias classiques
- Réception des médias notamment électroniques
- Place des TIC dans l'organisation
- Des recherches de terrain, des études de cas, ayant trait à la communication.
- Analyse du discours (médiatique, politique, économique, historique, etc.)
- Communication et interaction (analyse conversationnelle, pragmatique, communication interculturelle, etc.)
- La communication entre pratique professionnelle et contexte de formation.

**Règles générales**

1) DIRASSAT est une revue scientifique à comité de lecture.
2) Les articles proposés doivent être inédits. Ils seront accompagnés obligatoirement d'un résumé en français et en anglais (10 lignes maximum).
3) Un article soumis à la revue DIRASSAT doit avoir une longueur comprise entre 10 et 30 pages et rédigé sous format Word.
4) Les contenus des articles et les opinions des auteurs sont de leur seule responsabilité.
5) Chaque proposition d'article est soumise à une évaluation en double aveugle : elle peut être acceptée en l'état, refusée, ou acceptée sous réserve de modifications. Lorsqu'un article est accepté, les droits en sont

automatiquement transférés à la revue, dont la permission doit être demandée pour re-publication ailleurs.
6) La revue offre un exemplaire à chaque auteur

**Consigne aux auteurs**

1) L'auteur doit indiquer le titre de sa proposition, son prénom, nom, établissement d'attache et son courriel.
2) Le format du texte : Corps de texte : Times New Roman 12, interligne simple. Les notes en bas de page : Times New Roman 10, interligne simple.
3) les références bibliographiques (ou webographiques) se présentent de la manière suivante :

Pour un ouvrage : Nom de l'auteur, initiale du prénom, année d'édition, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, maison d'édition, pages ou page exacte de la citation.

Pour un ouvrage collectif : Nom de l'auteur, initiale du prénom (ed.), année d'édition, titre de l'ouvrage lieu d'édition, maison d'édition.

Pour un chapitre d'ouvrage collectif : Nom de l'auteur, initiale du prénom, année d'édition, « titre du chapitre », in nom du coordonnateur de l'ouvrage initial (ed.), titre de l'ouvrage (en italique), lieu d'édition, maison d'édition, nombre de pages ou page exacte de la citation.

Pour un article de revue : Nom de l'auteur, Initiale du prénom, année d'édition, « titre de l'article », nom de la revue (en italique), numéro de la revue, mois ou numéro trimestriel, nombre de pages ou page exacte de la citation.

**DATES À RESPECTER**

Septembre 2012 : Lancement de l'appel à contribution
15 décembre : Date limite de la soumission d'articles
30 janvier : Résultats de l'évaluation et notification aux auteurs
20 février : Réception des dernières corrections
Mars 2013 : Parution du numéro 18.

Les propositions sont à adresser à :

ahmedbelkadi1@gmail.com
a.amsidder@uiz.ac.ma

## COULEURS POLITIQUES

**Revue Mots. Les langages du politique**

***Date limite : 1er mars 2013***

*La revue Mots. Les langages du politique* entend publier en juillet 2014 un dossier consacré au rôle joué par les termes de couleur dans le discours politique.

**Argumentaire**

Consacrer une réflexion d'ensemble au rôle joué par les termes de couleur dans le discours politique a une double opportunité scientifique :
d'un point de vue strictement lexicologique, en raison de la spécificité de ces termes ;
du point de vue de l'analyse des discours politiques dans la mesure où, sous des formes très diversifiées, ils configurent la « politisation » même du discours.

**Point de vue lexicologique**

Les termes de couleurs sont, à l'heure actuelle, l'exemple type de domaine lexical où l'analyse lexicologique doit impérativement croiser des études de discours. Ils sont traditionnellement considérés comme inanalysables en traits distinctifs. En témoignent les définitions lexicographiques qui font régulièrement appel à l'exemple :
« Qui est d'une couleur dont la nature offre de nombreux exemples, comme un ciel sans nuages, certaines fleurs (le bleuet), le saphir » (Définition du Petit Robert pour l'adjectif bleu)
…exemple parfois étayé d'un appel discret à la catégorisation scientifique lorsque la langue l'entérine par ailleurs (infrarouge, ultraviolet) :
« Qui est de la couleur du sang, du coquelicot, du rubis, etc. (Extrémité du spectre solaire) » (Définition du Petit Robert pour rouge).

De ce fait, ces termes ont été, depuis l'étude célèbre de Berlin & Kay, et sont encore, le fer de lance de la sémantique cognitive référentielle universaliste.

Et il est vrai que l'intrication entre pratiques des couleurs, « significations » des couleurs elles-mêmes (dont la valeur n'est jamais unifiée ; ex. du rouge : « danger » – baies non-comestibles, camion des pompiers, téléphone rouge… – mais aussi « passion » – muqueuses turgescentes, rouge à lèvres, roses rouges – tout autant que « plaisirs » – du rouge et or des rideaux de théâtre jusqu'à celui des fraises et cerises : voir les études de Pastoureau), et sens des termes de couleur est d'une extrême complexité. Ainsi la valeur de ces termes en discours s'alimente à des sources très hétérogènes, où s'entremêlent des considérations de type « cognitivo-perceptuel » (couleurs plus ou moins « stimulantes » ou « saillantes », « chaudes » vs « froides ») aussi bien que socio-historiques (ex. du rouge « communiste »), ce qui impose en la matière plus encore qu'ailleurs des études sur des corpus et des domaines bien définis. Le terrain du politique semble être à ce titre un poste d'observation privilégié : couleurs « nationales » (le tricolore, le cocardier…), couleurs « politiques » dessinant de manière transnationale comme un spectre d'opinions, récupèrent les valeurs diffuses de ces termes dont la signification dépasse de loin la simple description du visible.

Il est néanmoins certain que le lexème couleur renvoie, dans la langue française, à l'opinion personnelle, ainsi que l'indique l'expression proverbiale Des goûts et des couleurs on ne peut disputer. La forte dimension symbolique et d'affichage du chromatisme est fortement présente dans des expressions lexicalisées qui transcrivent les sèmes des vocables couleurs nationales, couleurs républicaines, à tel point que prendre couleur renvoie à l'acte de s'encarter, l'appartenance politique, et qu'à l'inverse, les opinions incolores sont une neutralité politique.

**Analyse des discours politiques**

La référence aux partis politiques au moyen de leur couleur emblématique semble être une pratique courante du discours politique et journalistique. Les adjectifs de couleur, utilisés comme tels (la tornade rose, i.-e. des élections en faveur du PS) ou comme substantif (les Verts), adverbes (voter rouge, J.-P. Sartre dans Le sursis) ponctuent l'histoire politique des deux derniers siècles (Armée rouge, l'Affiche rouge, Garde rouge, Brigades rouges, les rouges et les blancs de la révolution russe, les rouges et les bleus de la guerre d'Espagne).

Cette pratique autorise de nombreux retournements (cf. l'histoire du rouge communiste), détournements, réappropriations (rose est au départ un quolibet que la SFIO lançait contre les Radicaux, rouges dévoyés), l'humour (les éléphants roses du PS), la réfection de cliché (marée verte, péril rouge, bleu Marine), de phénomènes métonymiques (le Petit livre rouge dont le véritable nom est Citations du président Mao, le vert de gris pour désigner les néo-nazis), ces procédés pouvant être associés au jeu sur le signifiant ou même le signifié métonymique (la rose du PS), ou à une forme complexe d'iconicité (les Verts), jusqu'à des jeux de mots (« on sait ce que donne l'alliance du rouge et du vert… », Le noir et le rouge [Le Point, 22/2/1982 à propos de la rencontre M. Noir/ D. Cohn Bendit], le Rassemblement bleu Marine), et à diverses formes de sloganisation (Better dead than red, Black is beautiful).

Mais bien au-delà du jeu littéraire et de la recherche du slogan, les valeurs que symbolisent les couleurs sont fortement ancrées culturellement, et peuvent faire de l'utilisation de l'adjectif de couleur un outil argumentatif fort, comme l'indiquent les discussions et débats médiatiques sur une société black-blanc-beur qui aurait remplacé la civilisation bleu-blanc-rouge au moment de la coupe du monde de football de 1998, durant laquelle il a été dit qu'il ne fallait pas laisser le monopole du bleu/blanc/rouge au FN. Ce fait est d'autant plus important que les langues sont émaillées de locutions comprenant des adjectifs de couleurs et

que les valeurs symboliques – qu'il s'agisse de valeurs culturelles (rouge de la passion, de l'interdit, de la violence, du plaisir, du danger, de l'égalité) ou politiques (noir du nazisme, de l'anarchie, de l'Église – sont empreintes d'une polyvalence qui ouvre une large voie aux jeux connotatifs les plus variés.

Il s'agira donc d'étudier la référence à la couleur dans le discours politique, et de son incence sur l'argumentation, que ces valeurs soient plus ou moins stabilisées ou au contraire « en mouvement ».

**Thématiques possibles**

Les formes de motivation du « sens politique de la couleur » : métonymiques, métaphoriques, extension-spécialisation (cf. bleu-blanc-rouge / « tricolore »)… et leur relation à l'histoire sociopolitique (nationale, internationale) ;
une géopolitique des couleurs (nationales vs interculturelles : les Verts / die Grünen),
les « spectres politiques » et chromatiques nationaux (le rouge est la couleur républicaine aux États Unis) ;
usages polémiques de la couleur : couleurs revendiquées, déniées, attribuées, réappropriées, détournées, disputées (black par les afro-américains) ;
couleurs « dites » et couleurs « affichées » (photos, chemises, typographies…)
procédés rhétoriques et jeux argumentatifs (calembours, réfection de clichés, etc.) ;
déplacements chromatiques en diachronie et en synchronie (le tricolore français réapproprié en black-blancs-beurs, le tricolore de la flamme du Front National remplacé par le bleu marine du rassemblement du même nom …).

**Bibliographie indicative**

Berlin Brent & Kay Paul (1969), Basic Color Terms, their Universality and Evolution, Berkeley, University of California Press.
Dubois Danièle & Cance Caroline (2009), « Mettre un terme aux couleurs de base : déconstruction d'un paradigme dominant », in Dubois Danièle (dir.) Le Sentir et le Dire. Concepts et méthodes en psychologie et linguistique cognitives, Paris, L'Harmattan, pp. 75-100.
Dubois Danièle, Grinevald Colette (1999), « Pratiques de la couleur et dénominations », Faits de langues, 14, pp. 11-25.
Leduc-Adine Jean-Pierre (1980), « Polysémie des adjectifs de couleur », Cahiers de lexicologie, vol. 37, pp. 67-90.
Ndiaye Pap (2006), « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du collorisme », in Éric Fassin et Didier Fassin (dir.), De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française, Paris, La Découverte, pp. 37-54.
Pastoureau Michel (2003), Les couleurs de notre temps, Paris, Lavoisier.
Pastoureau Michel (2010), Couleurs, Paris, Éditions du chêne.
Rastier François (1987), Sémantique interprétative, Paris, Presses universitaires de France.
Rastier François (1991), Sémantique et recherches cognitives, Paris, Presses universitaires de France.
Wierzbicka Anna (2006) « Sens et grammaire universelle : théorie et constats empiriques », Linx [En ligne], 54|, mis en ligne le 01 août 2007, consulté le 11 juin 2012. URL : http://linx.revues.org/520 ; DOI : 10.4000/linx.520

**Modalités de soumission**

Les contributions pourront prendre la forme d'articles (maximum 40 000 signes tout compris) ou de notes de recherche (maximum 15 000 signes tout compris). Les auteurs devront soumettre aux trois coordinateurs, avant le 1er mars 2013, un avant-projet (3 000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication.
Les contributions devront ensuite être proposées aux trois coordinateurs avant le 1er juillet 2013. Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinateurs du dossier, puis soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs au plus tard en janvier 2014, après délibération du Comité éditorial.
Les références bibliographiques devront figurer en fin d'article et être mentionnées dans le corps du texte sous la forme : (Machin, 1983). L'usage des caractères italiques sera réservé aux mots et expressions cités en tant que tels, et les guillemets aux énoncés dûment attribués à un auteur, ou à la glose d'un syntagme. Un résumé de cinq lignes et cinq mots-clés seront joints à l'article.

**Coordination du dossier**

Valérie BONNET : valerie.bonnet@free.fr
Hugues CONSTANTIN de CHANAY : hugueshope@yahoo.fr
Dominique DESMARCHELIER : d_desmarchelier@orange.fr

## NOUVELLES DIASPORAS HOSPITALITÉ ET APPARTENANCE

**Expressions maghrébines. Revue de la Coordination internationale des chercheurs sur les littératures du Maghreb, Vol. 13, no 1, été 2014**

Site : www.ub.edu/cdona/em
Dossier coordonné par Alfonso de Toro
Expressions d'intérêt : 30 novembre 2012
***Date limite de soumission des articles : 30 juin 2013***
Parution : mai 2014

Ce dossier a pour objectif concret d'apporter une contribution à des questions actuelles de sociopolitique et de théorie de la culture comme celles de la « migration », de la « nation », de l'« identité » ou de la « culture » ainsi qu'à des formes d'organisation sociales et sociétales comme les diasporas, et de décrire comment peuvent se développer entre le Maghreb et les pays et continents où se sont installées des populations originaires du Maghreb une pensée, un sentiment et une conception de l'« appartenance », à partir des « cultures d'origine » (ou « cultures originaires ») à une culture donnée, « d'arrivée » ou « recevante ». En conséquence, des termes sociopolitiques et historiques comme « identité », « tradition », « État national », « diaspora », soumis à des processus d'hybridation continuels, doivent être considérés d'une manière centrale afin de relativiser les concepts nationalistes, surtout ceux qui font des marques ethniques un principe absolu et compliquent ainsi le dialogue d'intégration, et ainsi de dévoiler leur caractère archaïque et obsolète.

Cette approche veut engager une discussion à un méta-niveau, ou plutôt une discussion métathéorique qui s'intéressera de façon exemplaire aux cultures conflictuelles ainsi qu'aux méthodes et aux procédures qui se situent au-delà des approches personnelles et d'une discipline déterminée sans que cela implique de négliger les données disciplinaires spécifiques. Il est ici question de jeter des ponts entre les cultures et les disciplines dans le sens d'une politique de la paix émancipée et bien conçue, donc de promouvoir des concepts et des approches transversaux qui s'expriment dans le terme *Transarea Studies*.

La « diaspora maghrébine » n'est plus seulement un phénomène qui se situe historiquement en France, mais celui-ci est devenu très répandu par le monde. Nous avons de larges diasporas maghrébines en Espagne, mais aussi en Allemagne et au Canada (Québec) qui connaissent des représentations socioculturelles et politiques particulières, similaires et en même temps différentes, constituées par des intellectuels, des écrivains, des travailleurs et différents groupes de migrants ayant des raisons très différentes pour migrer, volontaires ou involontaires, économiques, politiques, culturelles ou autres.

Le terme diaspora a été conçu initialement par rapport à l'histoire du peuple juif dans laquelle la diaspora est liée à des expériences négatives comme « l'exil », « l'expulsion », la « soumission », « l'assujettissement », « la captivité », « l'esclavage » ainsi qu'au sentiment du provisoire et à la nostalgie du retour. Cette diaspora a été perçue comme un groupe fermé aux rituels et normes fixes, aux moeurs profondément codifiées qui servent à préserver la mémoire ethnique et culturelle et à conférer au groupe cohésion et identité.

Devant cette tradition du concept de « diaspora », un champ logico-sémantique « intentionnel » et « extentionnel » très large commença à se développer depuis 1980 et le terme reçut dans les années suivantes une signification positive dans le sens de formes sociales hybrides. Dans cette recherche essentiellement anglo-saxonne à la suite de Hall (1990, 1994, 1996), Safran (1991), Tölölyan (1991, 1996), Chow (1993), Gilroy (1993), Warren (1993), Lipsitz (1994), Mishra (1996), Clifford (1997), R. Cohen (1997), Chivallon (1997, 2002), Ph. Cohen (1998), Anthias (1998) et Dirlik (2004), dans le contexte d'une nouvelle conception de la « diaspora juive », de la diaspora du « Black Atlantic », de la « diaspora asiatique ou

chinoise » aussi appelée du « Pacific Rim », nous trouvons de nouvelles formations diasporiques telles que la « diaspora hispano-latine » aux États-Unis, la « diaspora franco-maghrébine », la « diaspora hispano-maghrébine », la « diaspora marocaine-juive » en Israël et la « diaspora maghrébine au Canada ». Celles-ci représentent la situation existentielle actuelle des migrants ou des groupes ethniques, qui n'est plus exclusivement imprégnée par leur origine, par l'histoire du colonialisme, de la décolonisation, ni de façon primaire par leur état postcolonial, mais particulièrement par la situation locale immédiate.

Le terme proposé pour le dossier s'appuie sur l'histoire et sur les réalités présentes en tant que nouveau concept de vie planétaire et comme une nouvelle forme de société qui représente toutes sortes de formations, de représentations hybrides et de performance de la vie comme différance (Derrida) et diversité (Deleuze) ; comme une catégorie « hybride théoricoculturelle » qui doit être comprise comme la potentialisation de la différance lors d'une reconnaissance simultanée dans un territoire commun, qui doit toujours être ré-habité. Il confère au terme de diaspora, à son idée et sa pratique, non pas le sens de « dispersion », mais celui de « dissémination » ou de « rhizome » : cela implique une multitude d'expériences, de codes culturels et d'identités qui ne sont pas préfigurées sans qu'elles ne reposent ou soient réduites à un modèle culturel, religieux ou ethnique fondamental. Les diasporas performatives et hybrides représentent ainsi un processus constant de translatio et de déterritorialisation, de reterritorialisation, de recodification et de réinvention.

Ces diasporas performatives et hybrides jaillissent d'un « dispositif d'adéquation à la situation » ou d'un « impératif de situation », d'une « émotion », du « corps », du « désir », donc d'éléments issus d'origines et de destins communs, de situations de vies similaires et de la prise de conscience de l'impossible retour ou, dans le cas d'une déportation, d'un retour forcé, et de la nécessité de se réinventer.

Les collaborateurs potentiels sont invités à soumettre des textes ayant des rapports avec un ou plusieurs des axes d'analyse suivants relatifs aux diasporas maghrébines :

1. Hospitalité
2. Appartenance
3. Mouvement ; déterritorialisation et reterritorialisation
4. Ancrage spatio-temporel
5. Structures d'identification
6. Conscience de faire partie d'une diaspora, grand intérêt collectif
7. Expérience similaire de la fatalité
8. Situation émotionnelle et de vie similaire (mal du pays insatisfait vs projet d'installation

sur le long terme)

9. Formes de représentation communes
10. Profond sens de la loyauté et de solidarité à l'intérieur du groupe / loyautés et

solidarités hybrides à l'extérieur

11. Transethnicité, transculturalité, transidentité
12. Réinvention de soi et invention de la patrie

Les articles ne devront pas dépasser 40.000 signes, espaces inclus (6.000 mots environ). La ponctuation, les notes et les références doivent être conformes aux normes appliquées par la revue : http://www.ub.edu/cdona/em#guide

Les expressions d'intérêt, les demandes de renseignements complémentaires et les articles complets doivent être adressés par courrier électronique à la Présidente du comité scientifique,
Marta Segarra, à : expressions.maghrebines@ub.edu, et au coordinateur du dossier, Alfonso de Toro, à : ffsl@rz.uni-leipzig.de.

La section VARIA de la revue maintient toujours un appel à articles (sans date limite de soumission) concernant les cultures maghrébines : littérature, cinéma, arts...

# REVUE WEB SENS PUBLIC

**Présentation**

**Une tradition européenne de la culture**

Poursuivant une tradition européenne de la culture, des savoirs et des échanges intellectuels, la revue web *Sens Public* favorise la diffusion des connaissances tout en apportant une réflexion critique sur le monde actuel. Comme au temps des Lumières, l'orientation est délibérément généraliste et, en ce 21e siècle, intrinsèquement collective via Internet et les réseaux sociaux.

**Un réseau international et ouvert**

Animée par un comité de lecture international et publiant une grande variété d'auteurs, la revue web propose des textes dans plusieurs langues et se trouve consultée chaque jour dans le monde entier. Elle constitue un espace éditorial ouvert, où se rencontrent plusieurs genres d'expression, où se côtoient différentes sensibilités, rassemblant tout à la fois des articles de recherche, des analyses sociologiques et politiques, des prises de position engagées, des études sur les arts ou la littérature, la philosophie, des œuvres poétiques, des créations sonores et vidéos.

**La revue web, mode d'emploi**

Le site distingue sept espaces éditoriaux (selon le genre de document : Essais, Chroniques, Entretiens, Lectures, Créations, Dossiers, Actes de colloque) croisés avec six thématiques (Arts et lettres, Histoire, Monde numérique, Philosophie, Politique et société, Sciences et environnement).

Une publication peut se trouver rangée sous plusieurs thématiques à la fois (parfois sous aucune, ce qui est rare), mais jamais simultanément dans plusieurs espaces éditoriaux.

La colonne info, située à droite à l'intérieur des articles, et que l'on peut 'masquer' à l'aide d'un clic, oriente la navigation en indiquant d'autres articles portant sur des sujets apparentés.

**Essais**

Cet espace contient plus de cinq-cents textes publiés, toutes thématiques confondues. Le moteur de recherche situé en haut à droite permet de faire une recherche multicritère par mots-clés. A l'intérieur des articles, la colonne info oriente la lecture vers d'autres publications apparentées, dans les différents espaces éditoriaux du site.

**Chroniques**

Nos auteurs commentent l'actualité sociale et politique, culturelle, musicale ou littéraire. Retrouvez ici leurs chroniques mensuelles.

**Entretiens**

Parce que le dialogue constitue un acte de parole et de réflexion à part entière, nous rassemblons ici des entretiens, écrits ou retranscrits, des transcriptions d'échanges enregistrés lors de tables rondes.

**Lectures**

Cet espace est consacré à la lecture et aux comptes-rendus de livres distingués par la rédaction.

**Créations**

Ici sont publiés des textes d'écrivains, ainsi que des travaux d'artistes engagés dans les évolutions créatives produites par les nouveaux outils numériques. A l'intérieur des articles, la colonne infos opère des croisements thématiques avec d'autres publications du site, donnant des éclairages différents, selon divers modes d'expression et de réflexion, sur un même sujet.

**Dossiers**

Cet espace est consacré à des travaux collectifs issus de séminaires ou faisant suite à des appels à communication, ainsi qu'à des dossiers éditoriaux spéciaux.

**Actes de colloque**

Soucieuse de diffuser les travaux des chercheurs auprès d'un lectorat international et de favoriser leur communication dans l'espace public, la revue web Sens Public dédie cet espace à la publication de colloques.

**Publier**

Destinée aux auteurs, la Charte éditoriale présente les conditions générales de publication et les normes éditoriales à respecter pour toute publication d'article dans la Revue *Sens Public*.

**Conditions générales de publication**

- Tout texte proposé à la Revue *Sens Public* doit faire au préalable l'objet d'une relecture ou révision scrupuleuse.
- L'auteur doit fournir une biographie d'environ 5 lignes éventuellement suivie d'une bibliographie personnelle réutilisable pour chacun de ses articles publiés sur le site. L'auteur pourra réactualiser ces informations dès qu'il le désirera.
- L'auteur est tenu de signer une lettre-accord autorisant la revue Sens Public à publier son ou ses articles, dont il assure être le seul auteur, sans avoir cédé ses droits à un tiers.
- Tout auteur souhaitant devenir membre de l'Association Sens Public / Puzzle doit régler une cotisation annuelle de 60€ / 30€ pour les étudiants (adhésion en ligne).

**Format des articles et mise en page**

- Logiciels de traitement de texte : Format Word (.doc) ou OpenOffice (.odt).
- Longueur des textes : 15.000 à 75.000 signes pour les articles ; 6.000 signes minimum pour les comptes-rendus de livres ; 400.000 signes maximum pour les mémoires et les essais.
- Corps de texte : Police Tahoma 10pt. Notes de bas de page : Tahoma 9 pt. La hiérarchie des titres et des sous-titres doit être apparente ; la police et la taille seront automatiquement modifiées lors du traitement pour publication.
- Le titre principal doit commencer par une majuscule et être écrit en caractères minuscules. Aucun titre ne doit être écrit tout en majuscule (Ex : TITRE).
- Le texte ne doit pas comporter de mots soulignés et en gras, seuls les italiques sont acceptés (sauf cas particulier qui se justifierait).
- Les siècles sont écrits en chiffres arabes. Ex : 17e siècle.
- Les appels de note sont placés avant le point : exemple1.
- Emplois de guillemets français pour les citations « ... » et de guillemets américains pour les guillemets intérieurs. Ex. : « Ceci est "un exemple" ».
- Espaces insécables avant les signes : ! ; ? et à l'intérieur des guillemets français.
- La norme à respecter pour les références bibliographiques :
- Références de livres : Nom, Prénom, titre, lieu, éd., année, page(s) citée(s)
- Références d'articles : Nom, Prénom, « titre de l'article » in revue, n°, date, page(s) citée(s)

Les articles écrits dans une autre langue que le français peuvent adopter une notation plus usuelle dans cette langue, par exemple les « : » pour la mention de l'éditeur.

Dans les références inscrites en notes de bas de page, les noms d'auteurs ne doivent pas être écrits en lettres capitales (ex : BALZAC), mais sont écrits en minuscules (ex : Balzac). Lorsque l'article comporte une bibliographie générale en fin d'article, les noms sont écrits en lettres capitales (ex : BALZAC).

- L'auteur doit impérativement fournir un résumé de 5 à 10 lignes, en deux langues (outre la langue originale du texte, le français ou l'anglais), ainsi que 5 à 10 mots-clés (concepts, notions, noms de personnes importants cités dans l'article). Chaque mot-clé constituera une porte d'entrée du texte.

- Sites Internet et documentation : Nous demandons aux auteurs de fournir quelques adresses électroniques

ayant un lien avec une partie ou la globalité du sujet traité. Elles doivent être validées par l'auteur pour leur sérieux et pour leur pertinence. L'auteur peut les insérer directement dans le corps de son article au moyen de son logiciel de traitement de texte.

Proposer un texte par e-mail au secrétariat d'édition : carole.dely@sens-public.org

# APPELS D'OFFRES

## « CHAIRES FRANCAISES DANS L'ETAT DE SÃO PAULO » PROGRAMME 2013

***Date limite : 9 Novembre 2012***

L'Université de São Paulo (USP), l'Université d'Etat de Campinas (UNICAMP) et l'Université d'Etat de São Paulo « Júlio de Mesquita Filho » (UNESP), en partenariat avec le Consulat Général de France à São Paulo lancent, pour la troisième année consécutive, un programme de chaires pour professeurs ou chercheurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche français.

**Modalités générales :**

Ce programme permet l'accueil – dans toutes les disciplines – de professeurs ou de chercheurs d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche français pour une durée supérieure à 45 jours et inférieure à un an. Les lauréats recevront une bourse mensuelle de l'université partenaire correspondant au salaire d'un enseignant brésilien de l'université d'accueil suivant la grille de correspondance donnée en annexe 1; le Consulat Général de France à São Paulo prendra à sa charge le billet d'avion aller-retour.

**Conditions d'éligibilité** : être Professeur des Universités, Maître de conférences, Chargé de recherche ou Directeur de recherche. L'habilitation à diriger des recherches sera considérée comme un critère préférentiel. Les projets déposés pourront être rédigés en français, portugais ou anglais.

Le Comité de pilotage franco-brésilien mis en place dans le cadre de ce programme, qui est composé de représentants de l'ensemble des partenaires, assure la sélection des lauréats ainsi que le suivi et l'évaluation des chaires en place.

**Modalités pratiques :**

**1/ Le projet**

Les candidats devront soumettre un projet élaboré en partenariat avec un professeur de l'université d'accueil (professeur « référent », responsable du projet et de la chaire) décrivant les activités d'enseignement et de recherche prévues et précisant les dates envisagées pour le séjour au Brésil. Le projet devra obligatoirement comporter une ou plusieurs conférences « grand public » ou une activité de vulgarisation scientifique. La présentation du projet devra être synthétique (moins de 10 pages).

Toute candidature devra être examinée par le Conseil du département de l'université qui recevra le candidat.

Les pièces suivantes devront être jointes au dossier :

- CV du Professeur visitant, copie de son passeport ;
- Résumé du CV « Lattes » du Professeur référent ;
- Avis du Conseil de département de l'Université d'accueil.

**2/ Le professeur responsable de la chaire**

Le projet sera présenté par le professeur référent au Conseil de département pour avis. Le Professeur référent, responsable de la chaire, s'engage à participer au programme défini conjointement et d'assurer les conditions d'accueil en fonction du programme de travail défini. Le Comité de pilotage attire l'attention des candidats sur l'importance d'élaborer le projet d'une manière la plus concertée possible entre le professeur visitant et le professeur référent, en particulier pour le choix des dates du séjour, les besoins de logistique en fonction de la nature et des ambitions du projet et la mobilisation des ressources disponibles en termes de communications ou de valorisation des activités conduites.

**3/ Le choix des dates**

Les séjours devront démarrer impérativement entre février et décembre 2013. Exceptionnellement, les dates figurant dans le projet pourront être modifiées, dans la limite de la période citée sur l'année 2013. Les lauréats qui souhaiteraient reporter leur venue à l'année suivante se verraient perdre automatiquement le bénéfice de la sélection.

Le Comité de pilotage attire l'attention des candidats sur les dates de séjour :
elles doivent être choisies en accord avec le professeur référent en fonction du calendrier brésilien (hors vacances universitaires) et de sa propre disponibilité en fonction des engagements que le professeur référent pourrait avoir sur l'année, dans ou en dehors de l'université.

**4/ Le post-doctorant**

Les candidats pourront présenter conjointement à leur projet la candidature pour une durée de séjour supérieure ou égale à trois mois (et dans la limite de 12 mois) d'un post-doctorant rattaché à la même unité de recherche que le candidat, travaillant sur le même sujet.

Un programme d'activités détaillé du post-doctorant devra être présenté et sera soumis à l'approbation du Conseil du département scientifique qui serait susceptible de l'accueillir.

Le post-doctorant pourra solliciter une bourse de l'université brésilienne partenaire. En revanche, son billet d'avion ne sera pas pris en charge.

**5/ Les obligations du lauréat**

A l'issue de leur séjour, les lauréats devront remettre un rapport d'activité aux parties françaises et brésiliennes. Ils devront en outre compléter et retourner deux fiches qui leur seront remises à leur arrivée : l'une portant sur les résultats de leur chaire, l'autre relative à un questionnaire de satisfaction du programme des chaires.

Á des fins de communication, les lauréats devront systématiquement informer le Comité de pilotage de leurs activités publiques telles que conférences, séminaires, débats d'idées, etc.

**Calendrier 2012/2013 :**

Les projets devront être envoyés avant le 9 Novembre 2012 aux responsables des relations internationales de l'université d'accueil et au Consulat Général de France à São Paulo :

Pour l'USP, Prof. Adnei Melges de Andrade : selecao-ccint@usp.br
Pour l'UNICAMP, Prof. Alberto Luiz Serpa par e-mail adressé à l'attention de Mme Clara Orzechowski : clarinha@reitoria.unicamp.br
Pour l'UNESP, Prof. José Celso Freire Junior : jcfreire@reitoria.unesp.br
Pour le Consulat Général de France à São Paulo, Dr. Gérard Chuzel par e-mail adressé à l'attention de Mme Hervine Guillet : hervine.guillet@diplomatie.gouv.fr

Le comité de pilotage informera les candidats des résultats de la sélection avant le 20 décembre 2012. Le Comité de pilotage est souverain dans ses décisions et les candidats soumettant un projet reconnaissent avoir pris connaissance et approuver les conditions du présent appel à candidatures, y compris l'annexe 2 donnant les conditions du séjour au Brésil

**ANNEXES**

Annexe 1 : Tableau de correspondance

Chargé de recherche, Maître de conférences non titulaire d'une HDR
Professor Doutor

Chargé de recherche, Maître de conférences titulaire d'une HDR
Professor-associado (Livre-docente)

Professeur des universités, Directeur de recherche
Professor titular

Annexe 2 : Informations sur les conditions de séjour au Brésil

*Les lauréats devront disposer de tous les documents administratifs permettant leur séjour au Brésil. Ils devront entre autres faire une demande de visa temporaire (VITEM 1) auprès du Consulat du Brésil en France.*

*Les lauréats sont responsables de la régularité de leur situation au Brésil. Aussi est-il vivement conseillé de se renseigner au préalable et de manière anticipée sur les démarches à effectuer auprès du Consulat Général du Brésil en France.*

*Si le séjour implique des activités de terrain, les lauréats devront ABSOLUMENT en discuter avec le professeur responsable de la chaire afin de se prémunir contre les complications administratives éventuelles.*

*Dans la mesure du possible, le séjour au sein de l'université partenaire sera facilité par son service, coordination ou vice-présidence aux relations internationales.*

## DIRECTEUR DU CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (CLA)

**L'Université de Franche-Comté recrute le DIRECTEUR (h/f) de son Centre de Linguistique Appliquée (CLA) de Besançon**

***Date limite : 28 février 2013***

Le CLA est un Centre d'Enseignement, de Formation et de Recherche en langues

- Budget annuel : 2 990 000 Euros
- Effectif des stagiaires : plus de 4 000 par an
- Effectif des personnels : plus de 105 permanents (enseignants + BIATOSS) et plus de 110 vacataires et intervenants
- Secteurs d'activité : enseignement du FLE et des langues étrangères, formation de professeurs, ingénierie de la formation et expertise dans le domaine des langues étrangères

**PROFIL**

- Fonctionnaire titulaire, de préférence enseignant-chercheur du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou enseignant du ministère de l'éducation nationale,
- Expérience de l'enseignement, de la formation et de la recherche dans le domaine des langues et, si possible, du F.L.E.
- Expérience de l'international
- Compétences en gestion administrative et financière

- Expérience réussie d'animation d'équipe et de conduite de projets
- Maîtrise de l'anglais

**MISSIONS**

- Dirige l'ensemble des personnels mis à disposition par l'université,
- Met en oeuvre les délibérations des conseils du CLA, ainsi que du conseil d'administration de l'université concernant ce service commun de l'établissement
- Prend toutes dispositions pour favoriser le développement du centre,
- Présente chaque année aux conseils du centre un rapport sur la gestion et les activités du centre,
- Prépare le budget,
- Assure le développement du FLE en liaison avec l'UFR des "Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société" (SLHS),
- Accomplit des missions d'expertise à l'étranger,
- Représente le CLA de l'université de Franche-Comté dans les instances officielles, locales, nationales et internationales,
- Assure des enseignements dans le cadre du Master et des formations d'enseignants.

**Poste à pourvoir au 1er septembre 2013**

Lettre de candidature et CV à faire parvenir à Monsieur le président de l'université de Franche-Comté – Maison de l'université - 1, rue Claude Goudimel – 25 030 – BESANCON- Cedex, avant le 28 février 2013

**Contacts :**

- M. le Professeur Jacques BAHI, président de l'université de Franche-Comté
president@univ-fcomte.fr - Tél. : 03.81.66.50.03
- M. Jean-Luc ROSSIGNOL, vice-président délégué chargé du suivi des ressources humaines et financières de l'université de Franche-Comté
jean-luc.rossignol@univ-fcomte.fr - Tél. : 03.81.66.50.04
- M. Christophe de CASTELJAU, directeur général des services de l'université de Franche-Comté
dgs@univ-fcomte.fr - Tel. : 03.81.66.50.02

# INFORMATIONS – RESSOURCES

## LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ, NUMÉRO 3, 2012

**Tous les articles sont en ligne : http://www.bulletin.auf.org/**

**Éditorial**

Marc Cheymol *Au tour de l'Afrique*

**Point de vue**

Manuel Tost Planet *Les formations à l'intercompréhension : un modèle interinstitutionnel qui a fait ses preuves*

Haydée Silva *De Québec à Durban, la langue française à l'honneur*

*Points de vue sur le Forum Mondial de la Langue Française de Québec, 2-6 juillet 2012*

**Ressources**

Didier Oillo *Le projet Afripédia*

**Sous la loupe**

Jean-Paul Mortelette *Le français : un atout en Afrique*

Vanessa Everson *Comment savoir si un nouveau dispositif d'enseignement répond aux besoins des apprenants ? : Le cas de la formation de professeurs de français à l'Université du Cap*

Aminata Diop *Les CALF, un laboratoire du « vivre ensemble » au Tchad*

Herman N'Dinga *La langue utilisée en consultation dans une maternité de Brazzaville et son impact sur le recueil de données*

**Lire en français**

Ahmed Hafdi *Les concepts et les méthodes en didactique du français*

Amina Meziani *Vous avez dit francophonie ? Les cahiers de l'Orient*

Mina Sadiqui *Didactiques de l'écrit et nouvelles pratiques d'écriture*

Nathalie Narvaez *Théories de la diversité culturelle et de la mondialisation*

Pierre Dumont *Le français au Cap Vert, contribution à l'histoire de l'enseignement-apprentissage du français*

Cristina Brancaglion *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*

Sílvia Melo-Pfeifer *Entre langues, littératures et traductions : le français dans la recherche au Brésil*

Maxime Z. Somé *Politique linguistique : faits et théorie*

Claudia Torres Castillo *L'enseignement non natif : identités et légitimité dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères*

Abdeljalil Métioui *Les programmes de formation universitaire*

Catherine Delpech *« Et l'une et l'autre face des choses. » La déconstruction poétique de l'Histoire dans Les Indes et Le Sel noir d'Édouard Glissant*

Magali Nirina Marson *Jean-Joseph Rabearivelo, Œuvres complètes, Tome II*

**En français et en d'autres langues**

Jonas Rano *Les créoles à base française*

Nour-Eddine FATH *Les connecteurs : description, traduction, apprentissage, Revue française de linguistique appliquée*

## *LINX*. REVUE DES LINGUISTES DE L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST NATERRE LA DÉFENSE

La revue *Linx*, créée en 1978, est une revue animée par des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (ex-Paris X).

Elle aborde les thèmes les plus variés des Sciences du langage : syntaxe, sémantique, pragmatique, analyse du discours, lexicologie, histoire et épistémologie de la linguistique, langage et cognition, linguistique de l'oral, linguistique de l'écrit, acquisition des langues, didactique des langues, traitement automatique des langues et linguistique informatique, etc.

La revue Linx se caractérise par son ouverture et sa volonté de dialogue entre tous les courants et toutes les écoles. Elle est publiée avec le concours de l'Université Paris Ouest et de l'UMR 7114 MoDyCo.

Vous trouverez la mise en ligne des 38 derniers numéros de Linx ainsi que de 6 numéros spéciaux à l'adresse suivante : http://linx.revues.org/660

## PARUTION DU N° 5 DE LA REVUE *INTERFRANCOPHONIES* - UNIVERSITÉ DE BOLOGNE

Le cinquième numéro de la revue « Le Fantastique dans les littératures francophones du Maghreb et subsahariennes » est disponible à la page suivante:

http://www.interfrancophonies.org/5_FANT_%20Sommaire.html

**sous la direction de Saddek Aouadi et Elhadji Souleymane Faye**

**Ésthétique du fantastique dans le roman africain subsaharien**
par Maurice Amuri Mpala-Lutebele

**Le fantastique ou sa représentation par un modèle uchronique Occidental**
par Ali Kherbache

**Des signes qui se lézardent: le fantastique, mémoire obscure à partager**
par Foudil Dahou

**De la symbolique plurielle de l'arbre sacré dans le roman et la nouvelle d'Afrique francophone**
par Pierre Martial Abossolo

**Les voix féminines africaines et l'écriture fantastique. Le cas de La Folie et la mort de Ken Bugul**
par Yvette Balana

**L'effet du fantastique dans Lamba de Christiane Ramanantsoa**
par Eric Rafalimiadana

**Le mythe du Minotaure et son appropriation dans C'est le soleil qui m'a brûlée de Calixthe Beyala**
par Emmanuel Tchoffogueu

**Le chevauchement entre réel et imaginaire dans La Fable du nain de Kamel Daoud et Le Privilège du Phénix de Yasmina Khadra**
par Imène Fatmi

**L'écriture fantastique africaine francophone : imitation ou création à travers De l'Autre côté du regard de Ken Bugul**
par Farida Boualit

# REVUE *ARGUMENTATION ET ANALYSE DU DISCOURS* - NUMÉRO 9

Le numéro 9 de la Revue *Argumentation et Analyse du Discours* est disponible à l'adresse suivante : http://aad.revues.org

**L'analyse du discours entre critique et argumentation**
Sous la direction de Dominique Maingueneau et Ruth Amossy

Le label « analyse du discours » est employé de manières très diverses selon qu'on lui donne une extension large (dans ce cas il est plus ou moins synonyme de ce que dans le monde anglophone on appelle « discourse studies ») ou restreinte. Quelle que soit la définition qu'on en donne, on considère la parole comme une forme d'action et une prise de position, rapportées à des lieux et des identités sociaux. Dans ces conditions, il est inévitable que les analystes du discours soient sans cesse confrontés à la question de la valeur et du pouvoir d'influence du discours, et que se développent des espaces de recherche qui privilégient ces deux dimensions : des analyses critiques (en particulier la « Critical Discourse Analysis ») et des analyses rhétoriques issues de traditions diverses (de la rhétorique argumentative à la logique informelle).

Il nous a paru particulièrement intéressant de confronter cette Critical Discourse Analysis et des travaux sur l'argumentation. Ce sera aussi l'occasion de mettre en relation des recherches issues du monde anglophone et du monde francophone, qui trop souvent s'ignorent. Les contributions de ce numéro se répartissent donc entre ces trois pôles que sont l'analyse du discours, l'analyse critique et la rhétorique, qu'ils vont mettre en relation de différentes façons. A travers ces réflexions, c'est une fois de plus le sens et la portée de ce que l'on peut entendre par « analyse » qui sont en jeu.

Dominique Maingueneau
**Introduction**

Isabela Fairclough and Norman Fairclough
*Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières*
*Analysis and Evaluation of Argumentation in Critical Discourse Analysis: Deliberation and the Dialectic of Enlightenment*

Emmanuelle Danblon
*Il y a critique et critique : épistémologie des modèles d'argumentation*
*There is Critique and there is Critique: Epistemology of Argumentation Models*

Ruth Amossy
*Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux*
*Should Argumentation be Integrated into Discourse Analysis?*

Raphaël Micheli
*Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive*
*The Aims of Argumentation and their Linguistic Correlates: A Discursive Approach*

Christopher Eisenhart and Barbara Johnstone
*L'analyse du discours et les études rhétoriques*
*Discourse Analysis and Rhetorical Studies*

Dominique Maingueneau
*Que cherchent les analystes du discours ?*
*What Do Discourse Analysts Look For?*

**Varia**
Lotta Lehti
*Le blog de politicien : un espace de subjectivité affichée ?*
*The Politician's Blog: A Space for Displaying Subjectivity?*

**Comptes rendus**
Thierry Herman
Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students (London : Routledge)
Ruth Amossy
Haddad, Galit. 2012. 1914-1919. Ceux qui protestaient (Paris : Les Belles Lettres)

*Argumentation et Analyse du Discours* est une revue électronique dont l'ambition est d'offrir un lieu d'échange aux chercheurs qui tentent aujourd'hui de réfléchir aux rapports qui s'établissent entre l'analyse du discours, l'argumentation et la rhétorique dans l'espace global des sciences du langage et de la communication. La revue propose une publication intégrale, immédiate et gratuite sur son site. Elle adhère à Revues.org, fédération de revues en sciences humaines et sociales en ligne (http://www.revues.org).

## REVUE REPÈRES-DORIF

Vous trouverez la publication du n.1 de la revue Repères-Dorif à l'adresse suivante : http://www.dorif.it/ezine/

La revue Repères-Dorif offre un espace de promotion pour les différents axes de recherche de l'association. Ouverte aux contributions externes, elle constitue aussi un organe de confrontation et de diffusion des réflexions, initiatives, expériences et recherches pour les enseignants-chercheurs dans les domaines de la langue, de la linguistique, de la didactique de la langue et des cultures française et francophones à l'école et à l'université, de même que dans le domaine des recherches interdisciplinaires sur le plurilinguisme et le pluriculturalisme.

Gratuite pour les auteurs et en accès libre pour le public, Repères-Dorif a en outre l'ambition de proposer une occasion de valorisation des recherches de jeunes chercheurs dans notre domaine, dans le respect des règles éditoriales reconnues dans le secteur, grâce à la vigilance et au soutien hautement qualifié de son comité scientifique international.